

Du site de la Brèche-au-Diable (dit aussi du Mont-Joly), commune de Soumont-Saint-Quentin

Bernard Edeine

Citer ce document / Cite this document :

Edeine Bernard. Du site de la Brèche-au-Diable (dit aussi du Mont-Joly), commune de Soumont-Saint-Quentin. In: Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 57, n°5-6, 1960. pp. 331-333;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1960.3541>

https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1960_num_57_5_3541

Fichier pdf généré le 17/06/2022

Du site de la Brèche-au-Diable

(dit aussi du Mont-Joly)

Commune de Soumont-Saint-Quentin (14).

Datation d'un habitat néolithique chasséen

PAR

Bernard EDEINE (C. N. R. S.) *



Dans une note parue en 1957 (1) nous avons dit pourquoi, malgré les nombreux sondages que nous avons effectués sur cet éperon barré, occupé depuis le moustérien jusqu'à l'époque actuelle, nous nous étions refusé à publier quoi que ce soit avant de pouvoir apporter des conclusions certaines.

Grâce à notre collègue P.-R. Giot, nous avons pu faire dater par le C 14 des charbons de bois prélevés dans une tranchée ouverte pour la pose de canalisations d'eau en mai 1954. Avec notre confrère J. Feuillade nous avons alors fait le relevé et dessiné la coupe de ces tranchées et nous avons prélevé en compagnie de Georges Edeine au fond des tranchées, c'est-à-dire au niveau du sous-sol formé de rochers de grès, à une profondeur de 1,10 m du niveau actuel du sol, des charbons de bois, de la poterie, des outils et éclats de silex dont certains avaient subi l'action du feu. Tous ces éléments provenaient de fonds de cabane situés au pied du rempart de l'éperon barré. Nous avons là des foyers de fonds de cabane non remaniés (ce qui est exceptionnel sur ce site) témoins de l'habitat des néolithiques qui ont occupé le plus anciennement cet éperon barré. L'outillage et la typologie n'étaient d'aucun secours, nous l'avons déjà dit, pour dater ces foyers. La poterie à dégraissant calcaire (confirmé par des touches à l'acide chlorhydrique dilué) n'a fourni alors aucun tesson à décors. Les nombreux éléments recueillis (fonds de gobelets, bords, grands morceaux de jattes à fond rond, languettes de préhension) prouvaient que cette poterie était de facture chasséenne, ce qui nous fut confirmé plus tard par G. BailLOUD (2). Elle présentait une analogie certaine avec celle de Fontenay-le-Marmion et celle de Catenoy. On pouvait ainsi dater hypothétiquement cet habitat au plus tôt de la fin du second millénaire ou du début du premier millénaire avant J.-C. suivant la chronologie courte classique de ces dernières années.

L'intérêt de la présence d'un site chasséen en ce lieu, jalon entre Fort-Harrouard et Jersey, aurait exigé que nous puissions étudier ces fonds de cabane minutieusement depuis longtemps. Malheureusement, depuis plusieurs années les autorisations de fouilles ne nous sont parvenues que fin août, début septembre, nous empêchant de mettre sur pied une organisation méthodique de fouilles avec le personnel entraîné indispensable. Nous pensons que cette année il nous sera possible de le faire avec l'équipe du Calvados et de la Manche à laquelle se joindra une partie de l'équipe de l'École de fouilles d'Arcy-sur-Cure.

(*) Séance de janvier 1960.

(1) *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LIV, fasc. 1-2, janvier 1957, pp. 60-62.

(2) G. BAILLOUD. — Recherches au camp de Catenoy. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LIII, fasc. 10, janvier 1957, p. 574.

Cependant, sans attendre les résultats de ces fouilles, nous estimons qu'il est de notre devoir de mettre nos confrères spécialistes du néolithique au courant de la datation de ces fonds de cabane chasséens par le C 14. Tel est le but de cette note préliminaire, car la date obtenue bouleverse la chronologie classique.

Ces datations ont été effectuées par les soins du Laboratoire du Radio-carbone (F.G n° 39 a et b), dont nous sommes heureux de remercier ici les dirigeants et les techniciens.

En effet deux analyses ont été faites de nos charbons, analyses concordantes puisque l'une donne $4\ 757 \pm 130$ et l'autre $4\ 826 \pm 130$ c'est-à-dire 2 800 et 2 869 ans av. J.-C., soit 2 835 ans en moyenne, ce qui nous met en présence d'un néolithique ancien.

Il faut l'avouer, cette datation pour le chasséen de l'Ouest est révolutionnaire. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle concorde en gros avec les datations faites par le C 14 de sites du néolithique primaire breton. Elle recule de près d'un millénaire, début du III^e millénaire avant notre ère, l'apparition du Chasséen sur la côte de la Manche. On peut même se demander si la chronologie que ces datations par le C 14 nous permet d'établir, ne va pas modifier aussi (l'avenir le dira) les idées que l'on s'était faites jusqu'ici des cheminements des courants chasséens vers l'Ouest de la France.

Il est vraisemblable que le chasséen de la Brèche-au-Diable n'est pas pur et il se pourrait qu'il ait subi quelque influence danubienne. C'est ce que nous pensons reconnaître, puisque dans le contexte de cet éperon barré (à 800 m), nous avons à la suite de sondages, mis au jour un fond de cabane très probablement *danubien*, d'après la poterie, fond de cabane que nous n'avons pas encore non plus dégagé, pour les raisons indiquées plus haut. Si nous avons la chance de trouver un foyer, nous obtiendrons là encore une date précieuse pour l'histoire du néolithique bas-normand.

Notre collègue P.-R. Giot, avec lequel nous travaillons en étroite et amicale collaboration, pensait à la suite de cette datation, que notre chasséen de la Brèche-au-Diable pourrait être contemporain, en gros, des constructeurs ou des utilisateurs du célèbre tumulus de la Hogue, à Fontenay-le-Marmion, qui n'est distant de la Brèche-au-Diable que de 16 km à vol d'oiseau. Nous avons vu que la poterie de la Brèche-au-Diable avait un air de parenté avec celle de ce tumulus. Or cette hypothèse risque d'être d'autant plus vraisemblable que notre confrère G. Portier, de l'équipe *S.P.F.* du Calvados, a découvert il y a trois ans, un très beau site néolithique non loin du tumulus de la Hogue (3), village qui pourrait être l'habitat des constructeurs de ce tumulus et de celui de la Hoguette, situé à proximité. La photographie aérienne révèle un ensemble de fonds de cabanes circulaires, qui nous ont donné *en surface*, un outillage absolument semblable à celui de la Brèche-au-Diable. Le propriétaire souhaitait vivement que nous y fassions des fouilles ou au moins des sondages; mais de peur d'être accusé de « dispersion » dans nos recherches, nous n'avons sollicité jusqu'ici aucune autorisation. Maintenant que le problème du chasséen normand se pose avec acuité, il serait de première importance d'examiner ce nouveau site scientifiquement et de voir si on peut lui donner une date correspondant plus ou moins avec le chasséen de la Brèche-au-Diable.

En tout cas, grâce à ces analyses par le C 14, nous allons pouvoir sortir de notre prudente réserve et je l'espère, établir un programme cohérent de travail, dont nous communiquerons les résultats à nos confrères de la *S.P.F.*

(3) Prise de date a été adressée à M. le Directeur de la Circonscription des A. P. pour l'équipe du Calvados, dans le rapport annuel d'activités.

SYNOPSIS

Bernard Edeine : Du site de la Brèche-au-Diable (dit aussi du Mont-Joly), commune de Soumont-Saint-Quentin (14). Datation d'un habitat néolithique chasséen.

L'auteur dans une note préliminaire fait part de la découverte de fonds de cabane chasséens situés à l'intérieur d'un éperon barré. La date donnée à cet habitat par des analyses du C 14, bouleverse la chronologie courte classique puisqu'elle les attribue au début du III^e millénaire avant notre ère.

Ce chasséen est peut-être d'une époque approximativement contemporaine de celle des constructeurs du célèbre tumulus de Fontenay-le-Marmion, dont l'auteur pourrait d'autre part avoir retrouvé l'habitat.

Un fond de cabane danubien situé dans le contexte de la Brèche-au-Diable pourra sans doute éclairer le problème d'une influence éventuelle du danubien sur le chasséen de l'Ouest de la France.